

Dans ce numéro

1. Éditorial
Vigilance
And in English
Vigilance
2. Publications récentes
3. En ligne – Online
4. Actualités du mois de mai 2019
5. Appel à communications
6. Retenez dès à présent
7. L'AAMES
8. Soutenir l'éthique
9. Divers



Master éthique Strasbourg 2019/2020

Candidatures ouvertes sur la plateforme [eCandidat](#) jusqu'au 21 juin 2019 ! Un master en éthique, pourquoi pas vous ? [Renseignez-vous et inscrivez-vous \(cliquez\) !](#)

Master in Ethics 2019/2020

Applications for Master in Ethics will be open until June 21, 2019.

[More information on our website, click!](#)

Poste de professeur contractuel en éthique

[Renseignez-vous et postulez \(cliquez\) !](#) - *Contractual professor position in Ethics for the CEERE. [More information on our website, click!](#)*

Éditorial

Vigilance



Après la tragédie du Rana Plaza à Dacca, la capitale du Bangladesh, en avril 2013¹, la France a imposé aux entreprises de grande taille² un « devoir de vigilance »³. Causant plus de 1100 morts dans des ateliers de confection, cette catastrophe a permis de se rendre compte de la difficulté de responsabiliser les donneurs d'ordre et de recevoir une indemnisation de leur part quand elle se produit dans d'autres pays soumis à une autre juridiction que la leur. La loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017⁴, unique en son genre, impose l'établissement d'un plan de vigilance⁵ à ces multinationales⁶. Elles doivent rendre compte de la façon dont elles identifient et prennent des mesures pour prévenir et atténuer les atteintes aux droits humains, à la santé et à la sécurité des personnes (leurs salariés et les tiers), ainsi qu'à l'environnement dues à leurs activités, leurs filiales et sous-traitants. Six ONG⁷ ont établi un premier bilan assez décevant de l'application de cette loi⁸ en étudiant 80 plans sur 5 secteurs d'activité⁹. La responsabilité civile de ces sociétés pourra être engagée à compter du rapport portant sur le premier exercice ouvert après la publication de la loi. Quant au lanceur d'alerte, dans sa nouvelle version issue de la directive adoptée par

¹ R. de Quenaudon et Fl. Laronze, « Réflexions juridiques après la tragédie du Rana Plaza », *Revue de droit du travail*, 2013, p.487.

² Ce sont des groupes implantés en France employant au moins 5000 salariés ou bien 10 000 dans le monde, soit directement, soit dans leurs filiales. Aucune liste précise sur les entreprises soumises à cette loi n'a été publiée.

³ « Dossier : Le devoir de vigilance », *Droit social* 2017, p.792.

⁴ JORF n°0074 du 28 mars 2017.

⁵ C. com., art. L. 225-102-4.

⁶ Et d'un compte-rendu de sa mise en œuvre, les deux rendus publics et incorporés dans un rapport de gestion.

⁷ Sherpa, Amnesty International, Amis de la Terre, Action-Aid Peuples solidaires, CCFD-Terre solidaire et le collectif éthique sur l'étiquette.

⁸ Loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Année 1 : les entreprises doivent mieux faire : https://www.asso-sherpa.org/wp-content/uploads/2019/02/2019-etude-interasso_devoir_de_vigilance-ilovepdf-compressed-3.pdf.

⁹ Mine, défense, textile, banque et agroalimentaire. Pour ce secteur, cf. le rapport de CCFD-Terre solidaire « Vigilance au menu » : https://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/ccfd_la_vigilance_au_menu-digital.pdf.

le Parlement européen¹ le 16 avril 2019, nul doute qu'il fera lui aussi preuve de vigilance. À suivre...

Jacqueline Bouton, Membre du CEERE, Faculté de droit, Université de Strasbourg

And in English

Vigilance

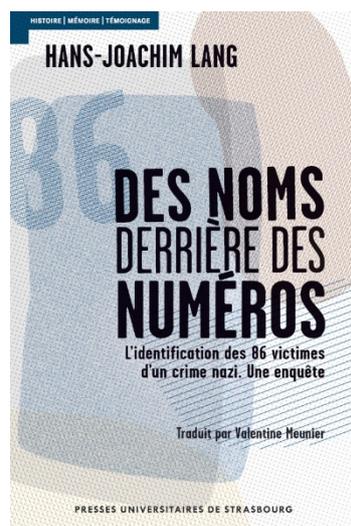
After the Rana Plaza tragedy in April 2013², France imposed a "duty of vigilance"³ on large companies.⁴ Causing more than 1100 deaths in clothing factories, this disaster made it possible to appreciate the difficulty involved in holding decision makers accountable and obtaining compensation from them when harm occurs in other countries subject to a different jurisdiction than theirs. French law No. 2017-399 of March 27, 2017⁵ - unique in its kind - imposes the establishment of a vigilance⁶ plan on these multinationals.⁷ They must report on how they identify and take measures to prevent and mitigate violations of the human rights, health, and safety of individuals (their employees and others), and the environment as a result of their activities; including those of their subsidiaries and subcontractors. Six NGOs⁸ have made a rather disappointing first assessment of the application of this law⁹ by studying 80 plans in five sectors of activity.¹⁰ The civil liability of these companies will become justiciable starting from the report on the first financial year which opened after the publication of the law. As for the whistleblower, in the new version of the law resulting from the directive adopted by the European Parliament¹¹ on April 16, 2019, there can be no doubt that it will demonstrate some vigilance. The story continues...

Jacqueline Bouton, Member of CEERE, Faculty of law, University of Strasbourg

Translation by Mic Erohubie, PhD student, University of Strasbourg

Publications récentes

Publications récentes



Hans-Joachim Lang, *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi. Une enquête*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2018.

Une enquête : comme le sous-titre l'indique bien, ce livre, écrit en allemand en 2004 et traduit en français en 2018, naît de la volonté d'un chercheur en germanistique de redonner un nom, une histoire, une biographie aux 29 femmes et 57 hommes assassinés en août 1943 dans le camp de concentration de Natzweiler-Struthof parce que juifs ou d'origine juive. Dans le cadre du racisme biologique prôné par le nazisme, leur squelette, mais aussi des prélèvements de « matériel humain », étaient destinés à enrichir la collection anthropologique de l'Institut d'anatomie de la Reichuniversität de Strasbourg. Les Juifs ayant vocation à disparaître dans le projet biopolitique de « purification » de la race, il était important d'attester leur différence et de

¹ Les États membres ont 2 ans pour transposer cette directive.

² R. de Quenaudon et Fl. Laronze, « Réflexions juridiques après la tragédie du Rana Plaza », *Revue de droit du travail*, 2013, p.487.

³ These are groups located in France employing at least 5,000 employees or 10,000 worldwide, either directly or through their subsidiaries. No specific list of companies subject to this law has been published.

⁴ « Dossier : Le devoir (The Duty of) de vigilance », *Droit social* 2017, p.792.

⁵ JORF n°0074 du 28 mars 2017.

⁶ C. com., art. L. 225-102-4.

⁷ And the summary of accounts of its application, both made public and included in the management report.

⁸ Sherpa, Amnesty International, Amis de la Terre, Action-Aid Peoples solidaires, CCFD-Terre solidaire et le collectif éthique sur l'étiquette.

⁹ Loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Année 1 : les entreprises doivent mieux faire : https://www.asso-sherpa.org/wp-content/uploads/2019/02/2019-etude-interasso_devoir_de_vigilance-ilovepdf-compressed-3.pdf.

¹⁰ Mining, defense, textile, banking and agri-food. For this sector cf. the following report of the CCFD-Terre solidaire: « Vigilance au menu » : https://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/ccfd_la_vigilance_au_menu-digital.pdf.

¹¹ Member States have 2 years to ratify and transpose this directive.

garder une trace de leur biologie disparue. Hans-Joachim Lang reconstruit d'abord « la vie d'avant » et l'arrestation de quelques-unes de ces victimes venant d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, de Grèce, de Norvège et de Pologne. À travers leurs parcours si divers, le lecteur est saisi par cette communauté de destin et de mémoire qui fonde aujourd'hui le sentiment européen. L'auteur reconstruit ensuite les meurtres dans une chambre à gaz au Struthof, il décrit comment les corps ont été gardés dans des cuves au sous-sol de l'Institut d'anatomie, comment les dépouilles ont été manipulées afin de les rendre inidentifiables, il s'arrête enfin sur le devenir des responsables après la libération de Strasbourg et sur le travail de recherche dans les archives, le croisement des sources, la comparaison des listes qui ont permis de mettre un nom derrière des numéros. Le chapitre qui nous semble le plus parlant est toutefois le deuxième, celui qui retrace l'activité de l'Ahneherbe, l'institut de la SS chargé de la recherche sur l'héritage et l'ancestralité, de ses anthropologues et anatomistes, et le programme de constituer une collection des races disparues et de mener des expérimentations sur des humains vivants. La genèse de ce projet montre à quel point il ne s'agissait pas d'un acte effarant et isolé dans sa monstruosité, mais de la conséquence d'un contexte scientifique de réification de l'humain qui, par « aveuglement idéologique et brutalité éthique », prépare « une guerre d'extermination sans limites » (p. 132). L'association des théories raciales et des moyens oppressifs de l'État totalitaire fournit les conditions de cette politique. Pour détruire, il faut classer, fabriquer des preuves de la diversité, leur donner une assise naturelle et donc irréfutable. Mais le zèle d'exactitude se heurte à l'impossibilité à déterminer les caractéristiques biologiques spécifiques des populations visées (Juifs, Roms ou autres...), ce qui entraîne une surenchère de mensurations et des dispositifs d'évaluation, comme le montre le témoignage d'Erika Myriam Kounio-Amariglio (page 122). Il faut également avoir « du matériel » et les camps – d'emprisonnement, de travail, de concentration, d'extermination – vont constituer un réservoir sans fin de corps, corps assujettis, déshumanisés, objectivés. Le fil rouge du livre tourne ainsi autour de la question de la connaissance et de la lutte de deux acharnements : celui de la destruction (des êtres, des traces, des identités, des mémoires) et celui du recouvrement d'une vérité historique par des preuves matérielles, arrachées à l'effacement par le travail risqué et minutieux de celles et ceux qui, à l'époque, dans les camps ou ailleurs, ont mis en péril leur vie pour recopier et transmettre des noms, des chiffres et des preuves à charge.

Nicoletta Diasio, Professeure de Sociologie, Faculté des Sciences Sociales, UMR CNRS 7367 *Dynamiques européennes*



Dietmar Mieth und Irene Mieth, *Sterben und Lieben. Selbstbestimmung bis zuletzt*, Freiburg im Breisgau, Herder Verlag, 2019, 160 pages, 18 EUR.

L'on connaît bien le théologien allemand, Dietmar Mieth, éthicien, spécialiste aussi du mystique rhénan Maître Eckhart, professeur à l'Université de Tübingen pendant de longues années et auteur de très nombreux ouvrages en particulier dans le domaine de l'éthique sociale et politique ; son épouse Irène a, elle, été professeure principale de religion et d'allemand dans un lycée de la même ville et a publié surtout dans le domaine de la pédagogie.

Dans le présent ouvrage dont le titre français pourrait être « Mourir et aimer. L'autodétermination jusqu'au dernier moment », les deux conjoints prennent la parole pour dire leur vécu autour de la maladie qui va emporter Irène en quelques semaines. Des douleurs dorsales intenses et une baisse rapide de l'état général conduisent le 1^{er} décembre 2016 à un diagnostic brutal : Irène souffre d'un cancer du sein métastasé et il convient, outre l'antalgie à haute dose,

de procéder rapidement à une stabilisation chirurgicale. Mais alors que Dietmar se met à la recherche d'autres avis médicaux, de traitements innovants, son épouse écrit des directives anticipées dans lesquelles elle refuse toute interventionnisme médical : pas de nutrition artificielle, pas de respirateur, pas de dialyse, pas d'antibiotiques, pas de transfusion sanguine..., seulement une antalgie efficace, dût-elle raccourcir la vie et, si possible, des soins à domicile. L'éthicien accompagne sa femme dans cette période sombre mais ne comprend pas pourquoi elle refuse les traitements préconisés. Lui-même aurait pris, écrit-il, une décision différente. Pourtant il défend la décision d'Irène qui décèdera six semaines après le diagnostic. Il met un an à la comprendre. Cette situation illustre un refus de

consentement aux traitements qui a pu être entendu, assumé s'appuyant à la fois sur les ressources de l'éthique et une multitude de ressources spirituelles.

L'ouvrage alterne ainsi les prises de parole et fait partager aux lecteurs des larmes, des moments de bonheur : la foi, la vie, l'amour, selon le titre du premier chapitre. De nombreux auteurs sont convoqués, que ce soit des philosophes, les personnages bibliques, des musiciens, des poètes, des éthiciens, des mystiques... des auteurs qui ont tissé l'amour des deux époux, leur vie intime et leur foi en Dieu, et c'est surtout Dietmar qui en parle. C'est lui aussi qui donne la suite des événements : le diagnostic, l'hospitalisation. Tandis qu'Irène nous propose surtout des mots, des énoncés très courts, très forts, sans phrase. Sa première expression dans ce livre (p.41) nous donne le ton :

En lisant cet opuscule, ne pas seulement pleurer. Vous pouvez aussi rire !

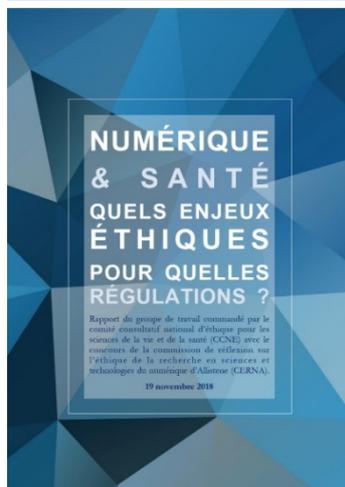
Souffrance poignante et perçante, brûlante comme le feu, sourde, perçante, empoignante, griffante, tourmente infernale.

Avent. La mort vient vers moi et m'emporte à Noël...

L'intérêt de l'ouvrage tient d'abord en ce vécu où, comme dans un dilemme éthique, l'attitude juste se cherche ; et ensuite dans les ressources diverses convoquées pour nourrir la relation à l'autre autant que pour se nourrir afin d'accompagner au mieux. Ce qui a permis à Irène d'être reconnue dans son désir libre et aux deux conjoints d'entrer dans un dialogue unique dans sa profondeur.

Très bel ouvrage et réflexion d'une rare profondeur.

Marie-Jo Thiel, Professeure des universités, Directrice du CEERE, Université de Strasbourg



Kirchner Claude, Gruson David et alii, Numérique & santé. Quels enjeux éthiques pour quelles régulations ?, 19 novembre 2018, 100 pages.

Suite au rapport Villani, *Donner un sens à l'intelligence artificielle ; pour une stratégie nationale et européenne*, le CCNE a voulu être éclairé sur « l'ensemble des grandes questions que pose l'intelligence artificielle dans le cadre des sciences de la vie et de la santé - plus précisément, sur les interactions multiples entre numérique et santé -, les enjeux éthiques qu'ils soulèvent, ainsi que les conséquences potentielles sur leur prise en compte au niveau législatif » (p. 67). Pour répondre à cette mission, a été constitué le « groupe de travail sur le numérique en santé », composé de membres du CCNE (Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé) et de personnalités extérieures.

Après une synthèse et une contextualisation institutionnelle, le rapport dresse un état des lieux sur le « numérique » au sens large, les avancées et perspectives qu'il peut offrir dans le domaine de la santé et de sa gouvernance. Cet état des lieux permet de dégager de multiples enjeux éthiques par rapport à la recherche en santé, aux données de santé, aux usages des algorithmes et à l'I.A. (intelligence artificielle) ; également les risques d'un recours insuffisant au numérique – e.g. des cloisonnements d'informations qui limitent l'efficacité de prises en charge – d'évitements du système de santé – liberté favorisée mais selon quelle responsabilité et pour quelle qualité ? –, d'inégalités accrues au sein du système de santé par la fracture numérique, par des biais d'I.A. etc.

Ces enjeux conduisent à des préconisations, notamment « l'observation de la plus grande retenue dans le recours aux instruments législatifs et réglementaires pour la régulation de la diffusion du numérique en santé » (p. 48), également vers une évolution du CCNE qui deviendrait « Comité National d'Éthique » et travaillerait sur les enjeux éthiques des sciences de la vie et de la santé, comme des sciences, technologies, usages et innovation du numérique.

Structuré et pertinent, ce rapport invite à mieux faire respecter la législation – e.g. le principe de recueil du consentement du patient –, à introduire une « garantie humaine du numérique en santé » (pp. 54ss), à user de *soft laws*, à s'engager dans la construction de normes de régulation internationales. Il questionne la responsabilité des professionnels et des entreprises ?

Rapport : [https://www.ccne-](https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/rapport_numerique_et_sante_19112018.pdf)

[ethique.fr/sites/default/files/publications/rapport_numerique_et_sante_19112018.pdf](https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/rapport_numerique_et_sante_19112018.pdf)

Arnaud Markert, Enseignant de culture religieuse, conseiller d'orientation, Collège épiscopal Saint Etienne, Strasbourg

En ligne - Online



À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr>, sur la page web [Canal C2 Éthique](#) ou sur les sources indiquées ci-dessous :

- **Forum européen de Bioéthique « Mon corps est-il à moi ? » du 28 janvier au 02 février 2019 à Strasbourg** : Le replay est accessible sur la chaîne YouTube du FEB : <https://www.youtube.com/user/FEBioethique>

- **Marie-Jo Thiel**, Grand invitée de la rédaction de RCF le 26 mars 2019. Interview Stéphanie Gallet, avec montage film : <https://rcf.fr/la-matinale/abus-sexuels-il-faut-repenser-toute-la-gouvernance-de-l-eglise-pour-marie-jo-thiel>

- **Marie-Jo Thiel**, Invitée RFI le 26 mars 2019 par Geneviève Delrue sur les abus sur mineurs dans l'Église catholique. Durée 48'. Diffusion le 7 avril 2019. <http://www.rfi.fr/emission/20190407-eglise-catholique-abus-sexuels-mineurs-thiel-marie-jo>

- **Matières à penser, une émission de Dominique Rousset Vieillir (5/5) Vivre longtemps, vivre toujours (19 oct. 2018)** : <https://www.franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser/vieillir-55-vivre-longtemps-vivre-toujours>

- **Les Rencontres de bioéthique à Sciences Po : Bioéthique, des défis politiques et sociétaux?** Captation de la soirée organisée le 19 février à Sciences Po Paris, dans le cadres des États généraux de la bioéthique : <http://www.espace-ethique.org/ressources/captation-int%C3%A9grale/les-rencontres-de-bio%C3%A9thique-%C3%A0-sciences-po-bio%C3%A9thique-des-d%C3%A9fis>

- « **La force d'être vulnérable** » avec entre autres Talitha Cooreman-Guitin active au CEERE : [pour voir la vidéo, cliquez ici !](#)

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web [Canal C2 Éthique](#).

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la [Fondation Ostad Elahi](#) des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

Actualités du mois de mai 2019



Mardi 7 – Projection-débat - Espace éthique azuréen
Thème : Film documentaire « Le temps retranché »
Lieu : 18h-21h - Hôpital Pasteur - Nice

Lundi 13 – Conversations Éthique, science et société - Espace éthique Ile-de-France
Thème : Produire et partager des savoirs : un enjeu éthique et démocratique

Lieu : 09h30-17h00 - Institut Imagine - 24 Boulevard du Montparnasse - Paris

Mardi 14 – Colloque Éthique

Thème : Soigner le corps dans la maladie et le handicap psychique
Lieu : 9h15-17h - Espace Franquin - Angoulême

Mercredi 15 – 3^e Colloque POLÉTHIS

Thème : Données massives en recherche - Reconfiguration du paysage de la recherche : enjeux éthiques et scientifiques
Lieu : 9h15-17h30 - Institut Imagine - 24, boulevard du Montparnasse - Paris

Mercredi 15 – Master éthique - Réunion publique d'information

Thème : Master éthique 2019-2020 : Rencontre d'information
Lieu : 18h - Salle 19 - Institut d'anatomie - Hôpital civil 1 place de l'Hôpital - Strasbourg

Lundi 20 – 3^eème Concertation publique - Espace éthique Ile-de-France

Thème : Démocratie en santé. Donner droit de cité aux expériences et aux expertises
Lieu : Mairie du IV arrondissement de Paris

Du Lundi 20 au mercredi 22 – *Pint of science* festival 2019

Thèmes : Les merveilles de l'esprit (neurosciences, psychologie et psychiatrie) ; Des atomes aux galaxies (chimie, physique et astrophysique) ; ...

Lieu : Strasbourg

Lundi 20 – Journée d'études du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie

Thème : ÉHPAD : Les directives anticipées, partage d'expériences

Lieu : 9h-17h - Salle Laroque, Ministère des Solidarités et de la Santé, 14 Avenue Duquesne - Paris

Lundi 20 – Séminaire Espace éthique Ile-de-France

Thème : Rendre visible, rendre invisible. Enjeux épistémologies, éthiques et politiques autour de l'imagerie médicale

Lieu : 18h30-20h30 - Espace éthique, Hôpital Saint Louis, Porte 9, 1 avenue Claude Vellefaux - Paris

Jeudi 23 – Séminaire Bioéthique et Société – Cultures et Religions

Thème : Réunion de synthèse annuelle : Synthèse, bilan d'année, projet 2019-2020

Lieu : 16h-19h - Salle 21 Institut d'anatomie - Hôpital civil - Strasbourg

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique.unistra.fr> Rubrique « Agenda ».

Appel à communications



Colloque "Mort traumatique, deuil traumatique" : Appel à communication

L'Unité de recherche SuLiSoM-EA 3071 organise un colloque de deux jours les 8 et 9 novembre 2019 sur la thématique de la mort et du deuil étudiés du point de vue du traumatisme. Cette rencontre scientifique et internationale est parrainée par La Société Française de Thanatologie avec la revue Études sur la Mort et l'Association Francophone pour l'étude du Stress et des Traumatismes (ALFEST). Cet appel à communication s'adresse à la communauté scientifique et professionnelle impliquée dans la thématique de la mort et du deuil traumatiques.

Les propositions de communication seront adressées au plus tard **le 15 juin 2019**.

Pour accéder à l'appel à communication (Argument et modalités de participation) : **Cliquez ici - Télécharger le Programme en construction**



Journées d'études « L'homme augmenté en Europe : rêve et cauchemar de l'entre-deux guerres », Lille, 12-13 décembre 2019 Chaire Éthique, technologie et transhumanismes – Laboratoire ETHICS

(EA7446), Université catholique de Lille

Présentation : Le transhumanisme contemporain, né à la fin du XX^e siècle, est souvent rapproché de précédents soit par les transhumanistes eux-mêmes, soit par les observateurs, critiques ou non. La période d'entre-deux-guerres concentre les filiations. Il peut s'agir de penseurs comme Julian Huxley, John Haldane ou Jean Coutrot. Il peut s'agir aussi de courants de pensée comme l'eugénisme considéré dans sa diversité. Doit-on théoriser là un proto-transhumanisme (Bostrom) ? En effet, pour Bostrom l'entre-deux-guerres porterait en germe, dans la pensée de nombre d'intellectuels de l'époque, toutes les caractéristiques du transhumanisme contemporain. ([Lire la suite, cliquez !](#))

Les abstracts peuvent être soumis jusqu'au 25 juin 2019.

Retenez dès à présent

SAVE THE DATE - High-level seminar on public debate as a tool for the governance of new technologies - 4 June 2019 Strasbourg

Séminaire de haut-niveau sur le débat public en tant qu'outil de gouvernance des nouvelles technologies – 4 Juin 2019 Strasbourg

Organisé par le Comité de Bioéthique (DH-BIO) du Conseil de l'Europe sous les auspices de la Présidence française du Comité des Ministres, le 4 juin 2019 à Strasbourg, Palais de l'Europe (salle 1).

L'objectif de l'évènement sera d'examiner les raisons pour lesquelles le débat public sur la biomédecine et les droits de l'homme est si important pour les décideurs politiques à une époque où les technologies émergentes ont un impact croissant sur nos sociétés. Il traitera de la manière dont le débat public peut créer des opportunités de connecter intérêt public et politique publique et pour développer de nouvelles dispositions en matière de gouvernance. L'évènement contribuera à l'action sur le débat public et la gouvernance des technologies prévue dans le nouveau Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme et les technologies dans le domaine de la biomédecine (2020-2025).

Les langues de travail seront l'anglais et le français. L'évènement sera retransmis en direct sur internet et l'enregistrement pourra ensuite être consulté sur notre site web (www.coe.int/bioethics). Le séminaire sera ouvert au public et à la presse.

N'hésitez pas à faire circuler cette invitation à d'autres personnes susceptibles d'être intéressées par ce séminaire.

Inscription obligatoire au plus tard le 10 mai 2019, via le lien suivant : <https://www.coe.int/fr/web/bioethics/high-level-seminar-on-public-debate.-registration>

L'Association des Amis du Master Éthique de Strasbourg (l'AAMES)



L'objectif de l'AAMES est de rassembler les personnes qui sont ou ont été impliquées dans le Master d'éthique : anciens étudiants, étudiants en cours de formation, les membres du personnel, les intervenants, ainsi que toutes les personnes qui se sentent liées de près ou de loin au CEERE.

À partir de ce réseau de forces vives, nous nous proposons entre autres de promouvoir les réflexions éthiques sur la base des expériences respectives de ses membres ; Accompagner et relayer des projets et des actions concrètes liés à une démarche éthique (projets humanitaires, éducatifs, etc.)

- Proposer un tutorat aux nouveaux étudiants en Master d'éthique.

Activités de l'AAMES

- **L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires.**

Pour la troisième année, l'Association des Amis du Master Éthique de Strasbourg (AAMES) apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées, dans le cadre du « Mois de l'Autre », une action qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg. L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ». L'animation que l'AAMES propose s'intitule « Retrouver un visage ». À travers le jeu du regard, le photo-langage et le théâtre-forum, notre animation consiste à sensibiliser les jeunes sur le regard et le jugement qu'on peut porter sur « l'autre » qu'on pense différent de nous. Nous travaillons donc sur ces deux points (le regard et le jugement). L'intérêt pédagogique est d'amener les jeunes à mieux connaître et comprendre l'Autre, à réfléchir sur la notion d'égalité, les inégalités, les discriminations dans la vie quotidienne, et leur gravité respective au regard des droits des personnes. Nous travaillons aussi sur la manière de repenser le « vivre-ensemble » au sein de la classe, de l'établissement et de la société en général.

- **Organisation des rencontres d'étudiants en master 2 et doctorants en Sciences humaines et sociales.**

L'objectif est de tisser des liens entre étudiants s'adonnant à un travail de recherche, tous niveaux confondus (pour le moment à partir du Master 2). L'idée n'est pas d'être dans une démarche de formation, mais plus précisément d'échanger entre nous, en croisant les disciplines, entre autres l'histoire, la sociologie, l'éthique et le droit. Nous pensons mettre en place environ trois temps de rencontre, d'ici à la fin de l'année, le dernier aura pour vocation à être un espace de "test" où les étudiants de M2 pourront s'essayer à la communication (projet de thèse ou mémoire de master), sans l'enjeu de l'évaluation.

Soyez nombreux à nous soutenir en adhérant à l'AAMES ! contact : ceere@unistra.fr

Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous ! Et... payez moins d'impôts !



Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc. Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons

construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la *Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an. Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don [en cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

Divers



Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique.unistra.fr Rubrique *Actualités en éthique*.

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Directrice de
publication
Marie-Jo THIEL

Nous contacter
Tél. Secrétariat
+33 (0) 3.68.85.39.68
Tél. Direction
+33 (0) 3.68.85.39.52
ceere@unista.fr

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques :

- envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ;
- envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr

Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau. Toute bonne volonté est bienvenue !